

DELIBERATION

Du Conseil Municipal de SAINT-ANDELAIN

Délibération - Projet d'aménagement de l'accotement du Hameau des Berthiers – Saint Andelain

L'an deux mil vingt-six, le 19 Janvier 2026 à 19 heures

Le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

Sous la présidence de Madame Nathalie LIÉBARD - Maire -

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice	:	11
Nombre de conseillers présents	:	6
Nombre de suffrages exprimés	:	8

Date de Convocation du Conseil Municipal : 12 Janvier 2026

Présents : Liébard Nathalie (Maire), Clénet Aude (2^{ème} adjoint), Blanchet Sandrine, Brun Stéphanie, Dagueneau Valérie, Mauroy Simone,

Absents excusés donnant pouvoir : Champeau Franck (1^{er} adjoint), Chollet Séverin

Absents : Gresle Julien, Crotté Fabien, Chauveau Claude,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Délibération :

Projet d'aménagement de l'accotement du Hameau des Berthiers – Saint Andelain

Le Conseil Départemental de la Nièvre renouvelle le dispositif de « Contrat Cadre de Partenariat » (CCP) pour la période 2021-2027. Cet outil a vocation à soutenir en investissement les EPCI dans la réalisation de projets structurants pour leur territoire.

A ce titre, la commune de Saint-Andelain souhaite solliciter cette enveloppe pour la réalisation du projet d'aménagement de l'accotement du Hameau des Berthiers.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

DÉPENSES HT		RECETTES HT		
Travaux	375 113.80 €	DETR	123 421.82€	30%
Maîtrise d'oeuvre	26 914.42	Amendes de police	32 000 €	7.78%
Imprévus	9 377.85	Dispositif ENVI - Région	50 000,00 €	12.15%
		CCP - Département	61 710.91 €	15%
		Autofinancement	144 273.34 €	35.07%
TOTAL HT	411 406.07 €	TOTAL HT	411 406.07 €	100%

- D'APPROUVER le plan de financement ci-dessous :
- D'APPROUVER la sollicitation des subventions listées dans le plan de financement ;
- D'AUTORISER Madame Le Maire à signer toutes les pièces administratives afférentes aux diverses subventions listées.

Ainsi délibéré et signé après lecture

Le Maire

Nathalie LIÉBARD



Secrétaire de séance

Valérie Dagueneau